

Avant-propos

La Normandie est particulièrement touchée par une démographie défavorable des professionnels de santé. Dans certaines parties de la région, le nombre de médecins est en forte diminution, leur âge moyen augmente tandis que les délais d'attente s'allongent. Le phénomène de vieillissement de la population, qui concerne l'ensemble des régions mais particulièrement la Normandie, tend à aggraver la situation.

Face à ce constat, l'Agence régionale de santé (ARS) Normandie se mobilise depuis plusieurs années afin d'apporter des solutions adaptées et un accompagnement de qualité, au plus près des besoins des habitants : zonage, soutien à l'exercice coordonné, mise en place d'actions d'aller-vers (en particulier les médicobus), etc. L'ARS Normandie fait également de l'attractivité des métiers de la santé et du soin l'une de ses priorités, avec des mesures concrètes en faveur de la qualité de vie au travail, de compétences et de formation. L'ARS Normandie coordonne son action avec l'ensemble des acteurs : collectivités locales, établissements sanitaires et médico-sociaux, professionnels de ville, associations.

Pour adapter son action au plus près des besoins des territoires, l'ARS Normandie doit disposer d'une connaissance précise des dynamiques démographiques des professions de santé et d'informations permettant d'anticiper leurs évolutions. La présente étude s'inscrit dans cette perspective. Elle apporte un éclairage sur une dizaine de professions médicales ou paramédicales, notamment celles dites de premiers recours (médecins généralistes, chirurgiens-dentistes, sages-femmes, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, orthophonistes et pharmaciens).

Au-delà de l'analyse comparative de leur démographie par rapport au niveau national, il s'agit d'anticiper les besoins de renouvellement en professionnels de santé liés aux départs à la retraite prévisibles à l'horizon 2035, et d'évaluer l'impact du vieillissement de la population sur la demande de soins. Cet impact peut être modélisé en faisant évoluer la pyramide des âges de la population régionale sur la base de taux de recours différenciés en fonction de la tranche d'âge. Cette étude permet ainsi d'estimer le nombre de recrutements nécessaires pour maintenir l'accès aux soins de chacune des professions de santé étudiées.

Cette analyse a vocation à accompagner les acteurs publics de l'État et des collectivités dans la définition de leurs politiques territoriales visant à équilibrer l'offre médicale et à renforcer l'attractivité des métiers de la santé.

**Le directeur général de l'ARS
Normandie**
Mathias OTT

**Le directeur régional de l'Insee
Normandie**
François-Pierre GITTON